



CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION À L'ASSOCIATION

1. Annulation, Absences, Maladie :

Les cours fonctionnent par trimestre (Janvier à avril / mai à juillet / septembre à décembre). Il est possible de débiter dans un groupe en cours de trimestre s'il dispose encore de places disponibles.

Etant donné que les tarifs sont calculés au plus bas, nous devons appliquer des règles relativement strictes en ce qui concerne les résiliations : **pour quitter un cours il faut donc le signaler par écrit 3 mois avant la date de résiliation souhaitée à son animateur/-trice et à son/sa responsable d'antenne (voir adresse email ci-dessous) ou à la présidence (info@franzmuenchen.de)**. Des exceptions (déménagement, maladies, ...) sont laissées à l'appréciation de la présidence.

Si un enfant est absent du groupe pour cause de **maladie, vacances**, etc... les frais de cours et de cotisation doivent quand même être payés dans leur totalité. Il n'y a pas de déduction possible pour absence à un ou plusieurs cours. **Il n'est pas non plus possible de faire une pause tout en restant inscrit à un cours.**

Un enfant peut être exclu d'un cours si son comportement n'est pas compatible avec le groupe (après les discussions nécessaires entre parents, animateurs et présidence). Les frais de cours et de cotisation seront alors remboursés à l'appréciation de la présidence.

En cas d'absence d'un/une professeur/-e ou animateur/-trice, une solution de remplacement sera proposée dans la mesure du possible. Si une absence prolongée entraîne l'annulation de plus de deux séances sans possibilité de remplacement, ces séances ne seront pas facturées.

Si les effectifs du cours ne sont pas suffisants, les élèves seront orientés vers d'autres antennes. Cette mesure peut être appliquée en fin de trimestre si nécessaire.

Si des photos de vos enfants sont prises par le personnel de Franz, celles-ci ne seront jamais utilisées sans votre autorisation.

Un enfant dont l'état de santé est affecté par un ou plusieurs symptômes importants (fièvre, diarrhée, vomissements, etc.) **ne peut être admis dans le cours**. Si l'animateur/-trice juge que l'enfant est malade il devra quitter le cours. Les parents ayant eu connaissance d'atteinte d'une maladie contagieuse s'engagent à l'annoncer à l'animateur/-trice du groupe. Ils s'engagent également à ne pas participer au cours en cas de possibilité d'infections des autres participants. **Les parents contrevenants à cette disposition sont susceptibles de sanctions** (avertissement ou en cas de manquement très grave renvoi possible de l'association).

2. Modalités d'inscription et de paiement :

L'inscription au cours n'est possible **que sous condition d'adhésion** à l'association FRANZ MÜNCHEN e. V. (Statuts, Déclaration de protection des données, Fiche d'inscription).

La participation au cours n'est possible qu'après avoir rendu la fiche d'inscription remplie et signée. Il n'y a pas de déduction possible pour absence à un ou plusieurs cours.

La trésorerie de l'association FRANZ MÜNCHEN e. V. vous enverra un avis de prélèvement SEPA au cours du trimestre. **Si vous n'acceptez pas de faire de prélèvement SEPA des frais de traitement supplémentaires seront à votre charge.** Tout trimestre entamé est dû à partir de la date du démarrage officiel du cours, séances d'essai comprises. Pour une inscription en cours d'année, ce règlement est appliqué à partir de la date qui vous sera notifiée comme date de début de cours pour votre enfant.

Le compte de l'association FRANZ MÜNCHEN e.V. est le suivant :

IBAN : DE22 7015 0000 0087 1697 93,

BIC : SSKMDEMMXXX,

KtoNr. : 87 169 793

BLZ : 701 500 00 (Stadtsparkasse München).

Franz München e. V. étant une association reconnue d'utilité publique, **la cotisation et les dons sont déductibles des impôts. Veuillez préciser « Mitgliedschaft » ou « Spende » sur l'ordre de virement.** Les frais des cours mensuels ne sont pas déductibles.

La cotisation doit être payée en avance pour toute l'année. Les frais de cours sont à payer à la fin du trimestre sous trente jours après réception de la facture envoyée par mail par la trésorière de l'association.

En tant que membre cotisant, vous pourrez bénéficier du tarif réduit pour toute inscription aux ateliers organisés par l'association.

TARIFS (valides jusqu'à décembre 2025)

Cotisation familiale annuelle

La cotisation annuelle (par famille) est de 78 € * par année, par famille, est non-remboursable et se renouvelle automatiquement tant que l'enfant reste inscrit à une activité mensuelle. Une fois cette activité résiliée, l'adhésion à l'association prendra fin automatiquement le 31 décembre suivant.

(*Pour toute inscription effectuée à partir du 1^{er} juillet de l'année en cours, la cotisation annuelle est de 39€.)

À noter : La cotisation est déductible des impôts sur simple copie de relevé de compte et de la facture.

Frais de participation pour le Bébé-Club/ Mini-Club / Danse

Tarif du cours/mois: 16,00 €

Tarif du cours/mois pour inscription d'un 2^{ème} enfant : 8,00 €

Pour le 2^{ème} enfant, les frais de participation au groupe seront facturés à partir de ses 6 mois.

Frais de participation pour l'Atelier Théâtral (jusqu'à 10 ans)/ Le Club / Les cours de Français

Tarif du cours/mois: 26,00 €

Tarif du cours/mois pour inscription d'un 2^{ème} enfant : 20,00 €

Tarif du cours/mois pour inscription d'un 3^{ème} enfant : 11,00 €

Pour les cours de français, nos professeurs de français ont la possibilité de s'appuyer sur un nouveau support pédagogique : les cahiers Virgule (plus d'informations ici : <https://efba.us/fr/cahiers-exercices-francais-flam/>). Pour couvrir les frais de reproduction, une participation de 10 € par cahier sera facturée aux familles.

Frais de participation pour l'Atelier Théâtral (pour adolescents à partir de 14 ans)

Tarif du cours/mois: 52,00 €

Frais de participation pour le parcours environnement

Tarif du cours/mois: 32,50 €

Frais de participation aux ateliers du weekend

Tarif/atelier : 16 € pour un membre cotisant / 20 € pour un non-membre

Tarif/atelier pour inscription d'un 2^{ème} enfant : 14 € pour un membre cotisant / 18 € pour un non-membre

Important :

- Prière d'être là à l'heure afin que le cours se termine à l'heure.
- Les parents sont responsables pour/de leurs enfants.
- Les séances n'auront pas lieu pendant les vacances scolaires du système bavarois, sauf avis contraire du professeur/-e ou animateur/-trice.
- Pour faciliter l'organisation des activités, merci de prévenir à l'avance l'animateur/-trice en cas d'absence.

Contact Présidence : Marie LAMOTTE (DES COURIERES) (info@franzmuenchen.de)

Contact Antenne Laim : Marinelle KAHLE-VORINGER (laim@franzmuenchen.de)

Contact Antenne Haidhausen : Margaux MICHEL (haidhausen@franzmuenchen.de)

Contact Antenne Freimann : Emilie FERRARA (freimann@franzmuenchen.de)

Contact Antenne Berg-am-Laim : Fanny MARQUAIRE et Etienne DUPRAZ (berg-am-laim@franzmuenchen.de)

Contact Antennes Schwabing : Sandrine VALLAR (schwabing@franzmuenchen.de)

Contact Antenne Pasing : Brigitte SOMMER (pasing@franzmuenchen.de)

Contact Communication : Marie-Anne LE CORRE (communication@franzmuenchen.de)

Informations sur www.franzmuenchen.de